



# Communiqué interne

## COURRIER ÉLECTRONIQUE ET INTRANET

**DESTINATAIRE :** Tout le personnel œuvrant à l'Institut

**EXPÉDITRICE :** Marie-Josée Laflamme, chef de service des activités en santé du travail,  
Direction des ressources humaines

**DATE :** Le 16 décembre 2015

**OBJET :** **Vigilance aux symptômes de la gastroentérite**

---

Madame, Monsieur,

Le virus de la gastroentérite circule depuis quelques semaines dans la région de Québec. Considérant la virulence et la contagiosité de ce pathogène, la vigilance est de mise afin d'éviter la propagation de ce virus.

Voici quelques mesures de prévention à suivre :

1. Accroître l'hygiène de vos mains, **avant** et **après** le contact avec un usager et/ou son environnement.
2. Appliquer les mesures de précautions additionnelles « Gouttelettes / Contact » dès que l'usager présente des signes ou symptômes de gastroentérite, diarrhée et/ou vomissement.
3. Aviser votre supérieur immédiat ou sa remplaçante, ou la coordonnatrice d'activités (soir, nuit et fin de semaine) dès que vous présentez des symptômes de gastroentérite. Si ces symptômes apparaissent sur vos heures de travail, après autorisation de votre supérieur immédiat, vous devez quitter l'établissement dans les meilleurs délais.
4. **Demeurer à la maison pendant et jusqu'à 48 heures après la fin des symptômes**, conformément aux lignes directrices en prévention et contrôle des infections.
5. Faire le suivi de votre condition au Service de santé et l'informer de la fin de vos symptômes.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

*Marie-Josée Laflamme*